



## Recours contre un ado de 14a et demi ?

Par **bruno**, le **17/06/2010** à **18:31**

Bonjour, rn ma fille de 12a cotoie un garçon de 14a et demi qui boit de la bière et fume des pétards . quels sont mes recours contre ce garçon ???? merci pour votre réponse

Par **kindermaxi**, le **20/06/2010** à **22:30**

Bonsoir, rnApparemment, il n'a pas commis de délit envers votre fille et/ou vous. rnDonc votre recours en l'état des choses, est d'avoir une bonne discussion avec votre fille, et pourquoi pas avec les parents de ce garçon si cela est possible. rnBonne soirée.